
**PARTICIPEZ À
LA RESTAURATION
DU TOMBEAU
DE L'EMPEREUR**
ET DES MONUMENTS
NAPOLÉONIENS
DE L'HÔTEL NATIONAL
DES INVALIDES

**SOUSCRIPTION
INTERNATIONALE**

Avec le généreux soutien de



**FONDATION
ROC-ECLERC**
ABRITÉE À LA FONDATION DE FRANCE



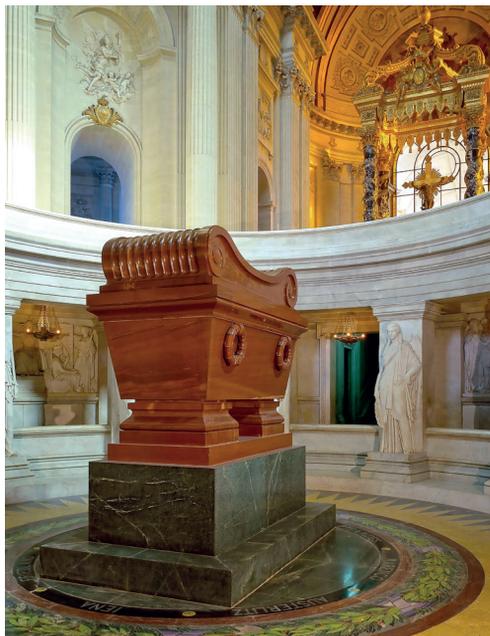
PARTICIPEZ À LA RESTAURATION DU TOMBEAU DE L'EMPEREUR ET DES MONUMENTS NAPOLÉONIENS DE L'HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES

Le tombeau de
l'empereur Napoléon I^{er}
dans l'église du Dôme
des Invalides, Visconti
Louis Tullius Joachim
(1791-1853), architecte
© Paris, musée de l'Armée,
Dist. RMN-Grand Palais /
Caroline Rose

À l'occasion du bicentenaire de la mort de Napoléon I^{er}, le 5 mai 2021, le musée de l'Armée et la Fondation Napoléon s'associent pour lancer une souscription internationale afin de restaurer, aux Invalides, les lieux dédiés à la mémoire de l'Empereur et à celle de ses frères Joseph, roi de Naples puis d'Espagne, et Jérôme, roi de Westphalie puis gouverneur des Invalides.

L'usure, inhérente à un monument historique recevant plus d'un million de visiteurs par an, et l'absence de restauration depuis maintenant un siècle rendent aujourd'hui ces opérations indispensables et nous avons besoin de votre soutien pour mener à bien l'objectif ambitieux d'un achèvement pour le bicentenaire de 2021.

**L'objectif de la levée de fonds
est de réunir 800 000 €.**



QUELS SONT LES TRAVAUX À ENTREPRENDRE ?

La restauration du tombeau de l'Empereur

Achévé en 1862, le majestueux tombeau de quartzite rouge bénéficie d'un entretien permanent par le musée de l'Armée. Si son état général est satisfaisant, il a cependant subi les outrages du temps et nécessite des opérations d'une certaine envergure :

- **La restauration des sols**, où plusieurs éléments de la marqueterie de pierre, d'émail et de marbre, ont été abîmés lors de chutes de pierre du Dôme, lui-même restauré depuis ;
- **La reprise de la dorure de l'inscription** « Je désire que mes Cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé », à l'entrée de la crypte ;
- **Le nettoyage méticuleux** permettant l'élimination de dépôts extérieurs pour redonner son éclat à la pierre des tombeaux des généraux Duroc et Bertrand, aux atlantes qui gardent l'entrée de la crypte et, plus généralement, à l'ensemble de la statuaire et des décors ;
- **La consolidation** à titre préventif de l'ensemble des sols autour du tombeau proprement dit : marbre des circulaires, sol émaillé.



Détail du tombeau de l'empereur Napoléon I^{er} dans l'église du Dôme des Invalides, Visconti Louis Tullius Joachim (1791-1853)

© Paris, musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Emilie Cambier

Détail du tombeau de Duroc dans l'église du Dôme des Invalides, Visconti Louis Tullius Joachim (1791-1853)

© Paris, musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Emilie Cambier



Tombeau de Joseph
Bonaparte (1768-1844),
Crepinet Alphonse-Nicolas
(1826-1892)

© Paris, musée de l'Armée,
Dist. RMN-Grand Palais /
Pascal Segrette

La restauration des autres lieux de mémoire napoléoniens

- **Le tombeau du roi Joseph:** accessible au public, le tombeau, achevé en 1862, nécessite un nettoyage fin.
- **Le tombeau du roi Jérôme:** le tombeau (1860), qui n'est pas accessible aux visiteurs depuis plusieurs années, doit bénéficier des mêmes soins que celui de Joseph. Il se situe dans la chapelle Saint-Jérôme, qui avait accueilli les Cendres de l'Empereur à leur arrivée en France, en 1840.
À l'issue des opérations de conservation et de restauration, cette chapelle sera aménagée pour permettre son accès au public.
- **La chapelle Napoléon:** située dans l'église des Soldats, elle a servi de seconde chapelle ardente aux Cendres de Napoléon au moment des travaux les plus importants d'aménagement du Dôme. Rarement ouverte au public, elle possède un décor quasiment inchangé depuis lors et présente plusieurs tableaux sur le Retour des Cendres. La restauration de la chapelle comprend également celle de son mobilier; tableaux compris.



• **Les pierres tombales de Sainte-Hélène dans la Cour de Nîmes:** lors du Retour des Cendres de 1840, l'expédition française conduite par le comte de Rohan-Chabot et le prince de Joinville rapporta de Sainte-Hélène les lourdes pierres qui fermaient la tombe de la vallée du Géranium, premier lieu d'inhumation de l'Empereur.

Ces pierres sont au nombre de quatre: l'une, enfouie sous terre, reposait directement au-dessus des cercueils emboîtés ; les trois autres, au niveau du sol, étaient visibles de tous ceux qui se rendaient sur la tombe. Autrefois exposées dans la chapelle Napoléon de l'église des Soldats, elles ont été transférées dans les années 1970 sous les murs du Dôme, dans un espace vert spécialement aménagé au sein de la Cour de Nîmes.

Le projet prévoit le nettoyage et la protection des pierres, leur mise en valeur par un éclairage et des outils de médiation, ainsi qu'un nouvel aménagement paysager du lieu qui l'accueille afin de favoriser son accès au public durant la belle saison.

POURQUOI PARTICIPER ?

Aider le programme de restauration de la dernière demeure de l'Empereur et des lieux de mémoire qui l'entourent, c'est devenir acteur de la préservation et du rayonnement d'un monument emblématique de notre patrimoine historique et artistique. Les monuments restaurés et réaménagés seront mis en valeur dans le cadre d'une « Saison Napoléon » qui proposera au public, durant toute l'année 2021, une grande exposition, des concerts, des conférences et de nombreux autres événements.

Les avantages fiscaux

Reconnue d'utilité publique par un décret du 12 novembre 1987, la Fondation Napoléon peut recevoir des particuliers comme des entreprises des dons faisant l'objet de déductions fiscales.

Vous êtes un particulier

- Les dons donnent lieu à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66% du montant du don. Un reçu fiscal vous sera délivré pour faire valoir ce droit.
- Les dons peuvent donner lieu à une réduction d'impôt dans le cadre de l'IFI (Impôt sur la Fortune immobilière) à hauteur de 75 % d'un montant de don plafonné à 50 000 €.

Vous êtes une entreprise

- Les dons font l'objet d'une déduction d'impôt égale à 60 % du montant du don plafonnés à 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires.

Les contreparties

- Un diplôme de donateur et un pavé de signature électronique: à partir de 20 € chaque donateur recevra un diplôme attestant de son don.

- Le tombeau de Napoléon: une publication aux éditions Soteca, à partir de 50 €.

- Une visite privilège: Les donateurs de plus de 100 € bénéficieront d'une visite privilège de la grande exposition du musée de l'Armée présentée dans le cadre de la « Saison Napoléon » de 2021, ainsi que de facilités pour assister aux autres événements de la programmation culturelle.

- Une visite « Invalides insolites » et une soirée des mécènes: Les grands donateurs, dont le don sera égal ou supérieur à 1 000 €, bénéficieront d'une visite insolite des Invalides comprenant le Dôme et sa vue panoramique sur Paris ainsi qu'une invitation à la soirée des mécènes au cœur du Dôme des Invalides.

- Une médaille « Napoléon »: Les grands donateurs, dont le don sera égal ou supérieur à 1 500 €, recevront une médaille spécialement frappée à l'occasion de cette souscription.

Chaque mécène sera personnellement remercié par courrier ainsi que sur le site internet du Musée, ses réseaux sociaux et le panneau de restauration du Dôme.

Comment faire un don ?

La souscription est ouverte depuis le 5 mai 2019 et se clôturera le 1^{er} février 2021.

Pour faire un don :

Par carte bancaire
Rendez-vous sur fondationnapoleon.org, rubrique « Faire un don » puis laissez-vous guider

Par chèque bancaire
Envoyez votre chèque signé libellé à l'ordre de « Fondation Napoléon » à: Fondation Napoléon
Restauration du tombeau de l'Empereur
7, rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 Paris

Par virement bancaire
Contactez Alexandra Mongin amongin@napoleon.org
+33(0)1 56 43 46 00

Contacts

Pour tout renseignement concernant ce projet et les relations presse :

lentz@napoleon.org
+33 (0)1 56 43 46 00

Pour tout renseignement concernant vos dons :
amongin@napoleon.org
+33 (0)1 56 43 46 00

Pour tout renseignement complémentaire :

Roxane Scheibli, chargée du mécénat, musée de l'Armée
roxane.scheibli@musee-armee.fr
+33 (0)1 44 42 32 72

JE SOUHAITE PARTICIPER

à la restauration du tombeau de l'Empereur et
des monuments napoléoniens de l'Hôtel national des Invalides

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Courriel

Je fais un don de

€

*Le don est à régler par chèque
à l'ordre de la Fondation Napoléon.*

Vous pouvez aussi faire un don en ligne : fondationnapoleon.org, rubrique « Faire un don »

Tous les dons reçus serviront à la restauration du tombeau de l'Empereur et des monuments napoléoniens de l'Hôtel national des Invalides et sont affectés irrévocablement.

Date

Signature

JE RENVOIE CE BULLETIN ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE À L'ADRESSE SUIVANTE :

Fondation Napoléon, Restauration du tombeau de l'Empereur
7, rue Geoffroy Saint-Hilaire – 75005 Paris

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

oui non

Je ne souhaite pas que mon nom soit publié sur la liste des donateurs

Je souhaite recevoir la lettre d'information

- de la Fondation Napoléon
 du musée de l'Armée

Confidentialité

Aucune information ne sera transmise à des tiers. Les coordonnées postales et électroniques sont recueillies afin de traiter l'envoi de documents légaux et informatifs. Conformément à la loi Informatique et Libertés de janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations vous concernant en écrivant à la Fondation Napoléon à l'attention de amongin@napoleon.org